

Bulletin municipal d'informations

# Naves infos

n°108  
Janvier  
2021



**TRAVAUX**  
sur la commune,  
ça avance **P5**

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
Le quatuor !  
**P8**

**VIE ASSOCIATIVE**  
Des projets malgré la  
crise **P9**

**ENFANCE & JEUNESSE**  
Bike Park et aménagements  
de l'école **P12**

# AGENDA

**Mardi 26 Janvier**

**Commission des Associations**  
à 18h salle du Conseil

**Jeudi 28 Janvier**

**Rencontre avec les Restos du Coeur**  
À partir de 14h, salle du Conseil Municipal. Echanges, présentation des missions. Inscription possible

**Samedi 30 janvier**

**Création de l'association Centrales Villageoises**  
11h à la Salle des mariages

**Mardi 2 février**

**Commission des Affaires Scolaires**  
à 18h à la Mairie

**Samedi 6 février**

**Réunion des associations**  
11h à la Salle des mariages

**Lundi 22 février**

**Conseil d'école**  
à 18h à l'école de Naves

**Lundi 1<sup>er</sup> mars**

**Collecte de sang**  
de 14h à 19h à la salle Pré Bourru

**Vendredi 4 mars**

**Intervention d'auteurs jeunesse à**

**l'école de Naves**

Marie Jalibert Classes maternelles et CP / Régis Delpeuch CE et CM

**Samedi 6 mars**

**Conférence**  
À 15h avec Marie-Cécile Naves à l'Amphithéâtre de l'Hôtel du Département (voir page 10)

**Dimanche 7 mars**

**24<sup>ème</sup> Foire du livre de Naves**  
de 10h à 18h

**Lundi 8 mars**

**Conseil Communautaire**  
à 18h

**Vendredi 19 mars**

**Commémoration du 19 mars 1962**

**Samedi 27 mars**

**Permanence**  
À la mairie de 9h à 11h30 sur l'éligibilité fibre optique

**Lundi 29 mars**

**Conseil Communautaire**  
à 18h

**Samedi 24 et dimanche 25 avril**

**Foire aux vins et de l'artisanat**  
(selon la crise sanitaire)

**Permanence des élus en mairie**

**Tous les lundis**

Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

**Tous les jeudis,**

Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

**Les samedis de 9h30 à 11h30** régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

**Et sur rendez-vous,**

Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

**Permanence de l'assistante sociale**

Uniquement sur RDV

Naves infos N°108  
Janvier 2021  
Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville,  
19460 Naves  
Directeur de la publication : Hervé Longy  
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat  
Crédit photos : les associations, Mairie de Naves, Lucas Antoine  
Mise en page : Com sur un Plateau  
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens  
1200 exemplaires

## Vos adresses utiles

### Mairie

Tel : 05 55 26 60 16  
mairiedenaves@gmail.com  
www.naves19.fr  
Facebook/naves19

### Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi - jeudi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,  
Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h

### Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30

### Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01  
mediathequedenaves@gmail.com  
facebook.com/Médiathèque-de-Naves

### Horaires d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

### Déchetterie

#### La Coutausse

Téléphone : 05 55 27 86 74  
mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

### Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le mardi

### Pour réserver une salle, contactez la mairie.

Salle du Pré Bourru (500 places)  
Salle des St-Martial (180 places)  
Toute réservation implique l'application stricte du protocole sanitaire COVID-19.

# ÉDITO

**Chères Navaroises chers Navarois,**

2020 a été une année particulièrement déstabilisante qui nous a fait traverser des épreuves inimaginables. En ce début d'année 2021, nous sommes loin d'en avoir terminé avec la pandémie et c'est pourquoi vous devons redoubler de vigilance. Néanmoins, nous tenons à vous souhaiter le meilleur : la santé tout d'abord pour vous et vos proches, la réussite de vos projets et la sérénité dont nous sommes privés depuis de longs mois.

Depuis juillet, l'équipe municipale est mobilisée sur plusieurs projets. Dès le mois d'octobre, des commissions participatives se sont réunies dans le respect des règles sanitaires. D'ores et déjà, certains d'entre vous ont souhaité s'engager et nous sommes certains que votre participation active permettra de rendre les efforts de tous encore plus productifs.

Cette équipe municipale a la volonté d'être au plus près de vos attentes. Nous avons apporté une attention particulière à nos aînés (colis de Noël, distribution de liste de commerçants et agriculteurs pour livraisons, de masques, d'attestations ...) ainsi qu'à l'école qui reste au cœur de notre action : améliorer son fonctionnement au quotidien, remettre en place l'aide aux devoirs et favoriser le choix de produits locaux et bio à la cantine.

Issu de notre collaboration active avec l'Agglo de Tulle, est né un espace de pleine nature, faisant le bonheur des VTTistes. Un espace-test agricole devrait voir le jour au village de Lestrade.

En accord avec le Conseil Départemental, notre équipe a pris la décision que quatre vestiges du trésor de Tintignac resteraient en exposition au Musée du



Président Jacques Chirac, à Sarran. Une salle leur sera dédiée après restauration de certaines vitrines et la création d'une nouvelle.

2021 verra aussi l'installation du Syndicat du Puy des Fourches Vézère sur la zone de la Geneste, dans les anciens locaux de SCOPELEC. Suite à une décision prise en 2019, le prix de l'eau sera en 2022 le même dans toutes les communes adhérentes (1,5 €/m<sup>3</sup> HT et 60 € HT pour l'abonnement). Il s'ensuit pour nous une nette augmentation. Nous avons donc également décidé de conserver les excédents budgétaires ainsi que les stations de relevage et de pompage qui seront désaffectées et réhabilitées.

Je terminerai mes propos en remerciant au nom de tous les conseillers, les agents municipaux qui œuvrent pour améliorer votre quotidien au travers d'un engagement sans faille.

Bonne année à tous et bonne lecture.

Hervé Longy

## Territoire Bio engagé

Le 4 novembre 2020, notre commune fut lauréate du label « Territoire BIO Engagé » avec un épi pour avoir atteint plus de 15% de sa surface agricole bio sur son territoire. Nous tenons à remercier l'exploitation du lycée Edgard Pisani qui fut une pionnière dans le développement de l'Agriculture Biologique (AB) en France, Mme Vuarlot Sophie, M Jus-saume Renaud, et les vergers de la Guillaumie.

Notre commune intègre ainsi le club des 155 communes labellisés en Nouvelle Aquitaine dont 17 en Corrèze. Cette récompense est une démarche de labellisation bio des collectivités territoriales en France. Une collectivité peut être labellisée par ses surfaces agricoles ou son engagement bio (depuis plus de 6 mois) dans la restauration collective comme à Tulle. En mars 2021, nous pourrons bénéficier de ce label au titre de la restauration collective.



## Coup d'oeil dans le rétro

### Colis de Noël

Les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) réunis le 6 octobre 2020 ont décidé l'achat de colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus. A la mi-décembre, les élus référents ont distribué 260 colis dont 15 aux résidents vivant dans neuf maisons de retraite en Corrèze. Ces colis ont été préparés par Carrefour Express et par Récoltes Locales. Les élus ont été heureux de vous rencontrer pour cette belle occasion et vous remercient pour votre accueil.



### Point sur la fibre !

Samedi 26 décembre, Fabien Minier a tenu une permanence pour informer les habitants sur l'arrivée de la fibre. Où installer la prise optique dans la maison ? Comment arrive le réseau, en aérien, en souterrain ? Que faire en cas de non éligibilité ? Telles étaient vos interrogations. 24 personnes ont été reçues et des réponses individuelles leurs ont été apportées. Un prochain point est prévu le 27 mars et un courant juin.



### 100 ans déjà !

Marie Marcelle Madeleine Parouty Parneix a fêté ses 100 printemps le 17 Décembre 2020. Cette artiste philosophe, comme la surnomme son amie, a traversé les ans avec une forme extraordinaire.

Après une vie professionnelle d'inspectrice au cours de laquelle elle n'a eu cesse d'éduquer, de transmettre le savoir aux jeunes enfants, elle s'installe définitivement à Naves en 2000 et depuis y mène une vie tranquille, entourée de sa famille et de ses amies, toujours portée par l'amour de la vie, des autres et de la bonne chère. C'est en petit comité du fait de la covid, que nous lui avons rendu un hommage bien mérité, plein d'émotions. Nous avons pris rendez-vous pour l'an prochain et lui avons souhaité encore de belles années entourée par ses proches.



### La collection géologique du Dr Louis Puyaubert bien sauvegardée

En passionné, le président du groupe d'amateurs en géologie de Naves (GAGN), Jacques CERON, a présenté l'espace géologique Louis Puyaubert aux nouveaux élus

de Naves. La collection de cet autre passionné depuis l'âge de 14 ans, le docteur Louis Puyaubert, médecin à Tulle au début des années 1900, a fait l'objet d'une réorganisation pour une meilleure mise en valeur de ces plus de 3 500 pièces. Grâce à la coopération de la famille, minéraux, fossiles ou roches représentant la Corrèze et le Limousin mais aussi d'autres régions et pays, sont exposés en permanence dans cet espace. Quartz des Alpes, stibine ou pyromorphite de Corrèze, fossile exceptionnel d'une grenouille d'Espagne,... les visiteurs sont accueillis tous les mercredis en été et un mercredi sur deux hors période estivale. Vos enfants peuvent s'inscrire à un atelier leur permettant de découvrir, gratuitement, les propriétés des cristaux. Alors, lorsque la période de confinement sera terminée, faites de vos enfants les nouveaux passionnés de cet espace de loisirs. Pour toute information : <http://gagn.fr> ; [info@gagn.fr](mailto:info@gagn.fr)

## Travaux sur la commune

### Erreur d'aiguillage !

Depuis de nombreuses années les camions, guidés par leur GPS, allaient se coincer dans la seule rue du village de La Geneste. Des panneaux de signalisation et d'interdiction au plus de 3,5 tonnes ont été posés aux 2 entrées du village.



### L'éclairage public joue la carte des économies !

Depuis 2 mois, nous avons éteint les lampadaires de 23h30 à 6h30 sur pratiquement toute la commune. Seule la route nationale, la rue de l'hôtel de ville, une partie de la rue des arènes et la rue gustave vidalin demeurent éclairées toute la nuit. Un audit réalisé en août 2020 par la Fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19), diagnostique l'état des 638 luminaires et des 60 armoires de commande pour une puissance totale de 78 kW. Un constat alarmant, 27 armoires sont vétustes ou obsolètes voire dangereuses et 495 luminaires sont dans le même état, avec notamment 218 lampes à vapeur de mercure et 93 mâts boules, déconseillés depuis 2009 et interdits à la commercialisation depuis 2015. Fort de ce constat, chaque année, des travaux seront réalisés pour remettre aux normes l'éclairage, avec une aide financière de 50% de la FDEE19. En 2021, la rue de l'hôtel de ville bénéficiera d'une rénovation, qui permettra de remplacer des ampoules de 250 W par des leds de 70 W avec abaissement, et surtout de mettre en sécurité l'armoire de commande.

### Des piques sur les corbeaux !

Beaucoup trop de pigeons ont élu domicile à l'église. Le clocher avait été protégé en grillageant les ouvertures. Des désagréments continuent car les pigeons prennent les corbeaux - éléments saillants du mur - pour perchoirs, puis sautent sur la sablière et pénètrent dans l'église. L'équipe des services techniques a donc posé des piques à pigeons puis grillagé la sablière le long de la ruelle entre l'église et l'école. Le côté rue de l'Hôtel de ville sera fait prochainement.



### Modification simplifiée n°3 du P.L.U.

Lors du Conseil Municipal du vendredi 11 décembre, il a été décidé:

- d'autoriser le Maire à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification n°3 du P.L.U. pour permettre : En zone A et zone UB du P.L.U. les affouillements et les exhaussements du sol nécessités par des conditions techniques de construction.
- de soumettre le projet à L'Autorité Environnementale, de le notifier aux Personnes Publiques Associés(P.P.A.) et de le mettre à disposition du public.

### Ça roule trop vite ?

Une campagne de contrôle de vitesse débute dans différentes rues de Naves, afin d'évaluer la vitesse moyenne et maximale ainsi que le nombre de véhicules journaliers. Le radar communal et celui de Tulle aggro seront déplacés dans les rues où les riverains signalent des vitesses qu'ils jugent excessives. Le tableau ci-joint répertorie les données des 4 premières rues. Nous vous tiendrons informé de la suite de la campagne et des actions mises en oeuvre.

Rue	Période	Nb mesures	Vitesse Moyenne	85% des automobiliste roulent entre 0 et le chiffre ci-dessous	Vitesse maximale (km/h)	Excès de vitesse
Route de saint Mexant (Chau-nac)	27 nov au 14 déc	1312	41	51	76	11% (vitesse limitée à 50)
Combe El Faure	9 déc au 16 déc	448	38	48	60	78 % (vitesse limitée à 30)
Gustave Vidalin	14 déc au 29 déc	5024	47	54	78	33 % (vitesse limitée à 50)
Victor Forot	29 déc au 8 janv	672	40	49	75	82 % (vitesse limitée à 30)



## L'eau que vous buvez ... est fournie par le Syndicat Puy des Fourches



« 1er janvier 2020, une nouvelle page dans l'histoire du Syndicat Puy des Fourches Vézère s'est ouverte avec la mise en service de la station des Carderies fin 2019 et l'adhésion de nouvelles collectivités, œuvrant toutes dans l'intérêt général et pour un enjeu commun : l'eau potable, bien public qu'il faut sauvegarder et préserver tant elle est indispensable à la vie. C'est en mutualisant les ressources, les moyens humains et financiers à l'échelle de territoires pertinents que nous préserverons l'avenir. C'est dans cette démarche que le Syndicat Puy des Fourches Vézère est né, a grandi et se développe aujourd'hui. » Le Président.



### 2 Compétences du Syndicat : Production et Distribution

#### Objectifs du Syndicat :

Fournir une eau de qualité, en quantité suffisante et au meilleur coût grâce à l'innovation et à l'anticipation des besoins des usagers tout en ayant une gestion raisonnée de la ressource.

#### Caractéristiques du Syndicat :

Le Syndicat assure la production et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable. Il fonctionne en régie pour l'ensemble de ses communes sauf pour la commune d'Uzerche gérée en affermage (contrat avec SUEZ).

#### Collectivités membres de la Distribution :

Uzerche, Saint Jal, Lagraulière, Seilhac, Saint Clément, Naves, Tulle, Corrèze, Tulle Agglo (Corrèze (secteur Montane) Saint Priest de Gimel, Saint Martial de Gimel, Eyrein et Vitrac sur Montane)

14 000 abonnés, 30 000 habitants desservis

Collectivités membres de la Production : Espartignac, Egletons et les membres de la distribution

### Coût de l'eau

L'harmonisation du coût de l'eau votée en 2019, lors de la précédente mandature, se poursuit.

Toutes les collectivités desservies en eau par la station des Carderies auront un coût d'abonnement à 60 € HT et un coût du m<sup>3</sup> à 1,50 € HT, soit un coût du m<sup>3</sup> d'eau à 2 € HT pour 120 m<sup>3</sup> en 2022.

Evolution pour NAVES	2019	2020	2021	2022
Abonnement, € HT	37,92	45	53	60
Part variable, € HT / m <sup>3</sup>	1,24	1,33	1,41	1,50
Pour 120 m <sup>3</sup> , € HT / m <sup>3</sup>	1,56	1,70	1,85	2

### Locaux

Le siège social du syndicat va déménager au cours de l'année 2021 à Naves, dans les anciens locaux de Scopelec, zone de la Geneste, vacants depuis 2019. C'est avec plaisir que nous accueillerons les 23 salariés.

### Contact :

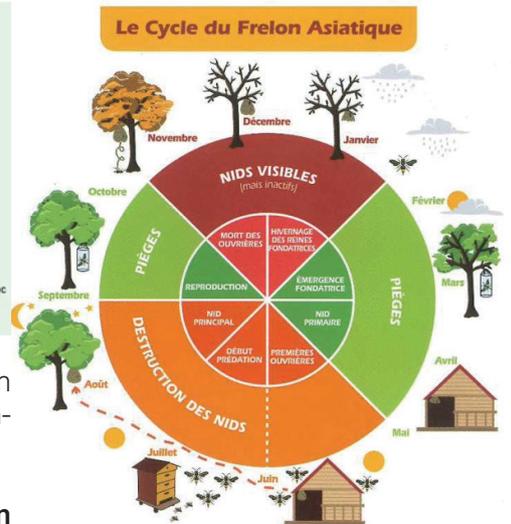
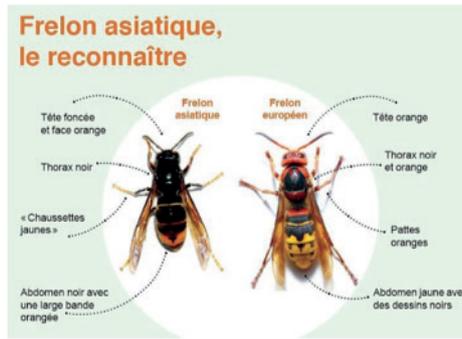
Syndicat Puy des Fourches Vézère – 11A rue de la Brégrade - 19 700 SEILHAC  
Téléphone : 05.55.27.89.77 - Mail : spdfv@orange.fr  
Numéro d'urgence technique : 06 80 43 23 23



# Frelon asiatique, préparez-vous maintenant

Depuis qu'il a débarqué en France par bateau un jour de 2004 avec des bambous importés, le frelon asiatique ne cesse de nuire et de proliférer.

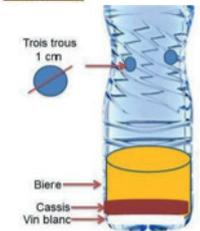
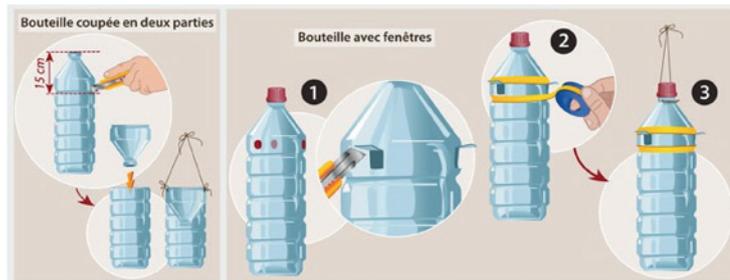
Sa première cible, les abeilles qu'il dévore sans état d'âme. Mais il peut aussi s'attaquer à l'homme et sa piqûre peut devenir mortelle.



Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

## Du 1<sup>er</sup> février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation

- Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
- Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
- Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...



**Fabriquez votre piège : au cours du premier trimestre, nous organiserons des ateliers.** En attendant, si vous souhaitez le réaliser vous-même, voici les dosages à respecter : 1. Un quart de volume de sirop cassis ou grenadine ; 2. Un demi-volume de bière brune ; 3. Un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles). À recharger tous les 15 jours environ.

## La Boîte à Livres

Vous avez découvert et plébiscité le « Click and Collect ». Grâce à la bienveillance de la municipalité, Rencontres & Dédicaces vous propose de découvrir et d'adopter le « Collecte et change » de la Boîte à Livres, un manifeste pour le livre afin que lire devienne une fête au quotidien. C'est simple, solidaire, basé sur le partage et... Gratuit.

Accessible à tous, la Boîte à Livres renferme un trésor de bouquins.

Un mode d'emploi valant règlement :

- Vous empruntez un livre, vous le lisez, le faites lire, en parlez...
- Vous le rapportez et en prélevez un autre, ainsi de suite...
- Si vous le pouvez, vous déposez un (ou plusieurs) livre que vous aimez pour l'offrir en lecture à d'autres
- Votre enfant (mais pourquoi pas vous)

a adopté un livre emprunté ! Gardez-le mais essayez d'offrir un autre ouvrage à la lecture.

L'idée est de faire vivre les livres, de partager des émotions. Vous avez loisir à glisser votre commentaire sur le livre emprunté, mais surtout ne cornez pas les pages (vous trouverez des marque-pages R&D à la Mairie, à la Médiathèque), n'écrivez aucune annotation. Vous trouverez la Boîte à Livres ici : maison de retraite, groupe scolaire Marcel Estrade, centre de loisirs de Lestrade, à Soleilhavoup. La lecture est devenue une addiction ! La Boîte à Livres ne répond pas assez vite à vos besoins ? Retrouvez le chemin de la Médiathèque !

Photos : 1. Les dessous de la BaL (Photo atelier menuiserie) Conception et réalisation : Jean Malarie et Pierre Estrade  
2. La BaL à Lestrade au centre de loisirs





### Garage Paucard, ça roule deux ans après la reprise

Arnaud Paucard est mécanicien de formation. Après avoir exercé 18 ans dans plusieurs garages, il a sauté le pas en reprenant en septembre 2018 le Garage Pinto, situé au 31 rue des Arènes. Deux ans après, le bilan est positif. « Notre clientèle est fidèle et puis des anciens clients m'ont suivi et des nouveaux se présentent régulièrement, explique ce dernier. Car ce qui fait la différence de ce petit garage, ce sont les nombreux services proposés (révision/entretien, vidanges, allumage, batterie, visibilité, suspension, échappement, optiques, pneumatiques, freinage, distribution, embrayage, diagnostic...) et aussi et surtout les bons conseils dispensés. Nos clients nous font confiance et c'est primordial. À ses côtés, Séverine Trognon, sa compagne l'a rejoint en changeant de métier passant de la grande distribution à la gestion administrative et à l'accueil du garage. Ce duo de choc répond à toutes les demandes jusqu'à l'achat de voiture ou à la mise en relation si besoin. « Les petits garages ruraux ont de l'avenir, confie Séverine. Nous faisons moins peur et souvent nos prix sont plus attractifs. »

Tel : 05 44 40 62 52 - [facebook.com/GaragePaucard](https://www.facebook.com/GaragePaucard)

### Marianne Peter, marbreuse par passion



À 59 ans, Marianne Peter est marbreuse autodidacte. « Cela fait 38 ans que j'exerce précise-t-elle. J'ai découvert ce savoir-faire avant mes études de communication visuelle. « Concrètement mon travail consiste à réaliser des papiers par la pose de couleurs sur un liquide un peu gommeux dans un bac. Ces couleurs sont ensuite déplacées à l'aide d'un bâtonnet pour réaliser le motif désiré. Et une fois ces gestes accomplis, je pose délicatement la feuille immaculée qui prendra à son tour toutes les couleurs posées sur le bac. » Marianne, référencée Atelier d'Art de France a plus d'une corde à son arc. Elle travaille pour les bibliothèques, les relieurs professionnels ou amateurs et recrée les papiers anciens ou contemporains pour toutes sortes d'ouvrages. Elle a développé cette technique sur la faïence, la porcelaine et le grès et propose des objets utilitaires pour la table ou décoratifs. La technique de la marbrure peut aussi être appliquée sur le textile. Marianne Peter a ainsi créé des tissus pour des costumes de la série allemande Babylon Berlin. Elle travaille aussi dans le domaine de la décoration en réalisant des tableaux et en utilisant les papiers fait à la main de Monsieur Gouy, papetier à Saint-Clément. [www.mariannepeter.com](http://www.mariannepeter.com)  
**Accueil sur rendez-vous uniquement. Tel : 06 24 89 71 95**

### Sébastien Dieuaide, éleveur de veaux



Installé depuis une quinzaine d'années dans la ferme de ses grands-parents, Sébastien s'est spécialisé dans l'élevage de veaux de lait sous la mère. Son cahier des charges est strict. Il gère une quarantaine de bovins de race limousine et quelques vaches laitières qui allaitent les veaux jusqu'à 5 mois 1/2, deux fois par jour. Il propose sa production en vente directe et chez un groupement de producteurs basé à Saint Viance.

Sa ferme est autonome. « Les vaches pâturent et le fourrage est produit sur place.

Je dispose également de quelques hectares de céréales pour compléter l'alimentation des vaches laitières. En parallèle, à l'image des fermes d'antan, il développe une petite activité de maraîchage où le potager familial a été agrandi pour proposer le surplus au grand public ou à la cantine de l'école de Naves. Sébastien Dieuaide s'inscrit avant tout dans une production durable et familiale. Chacun met la main à la pâte. Et aucun intrant (pesticides, etc.) n'est ajouté. « Un agriculteur est passionné, explique-t-il car le métier est prenant. Il doit aussi s'inscrire dans la durée car l'agriculture nous survivra. Et puis il faut aussi intégrer la complémentarité et l'équilibre entre l'animal et le végétal qui permet de travailler avec humilité.

Tel : 06 33 31 47 20

### Le Salon Art et Coiffure, prend soin de ses clients !



Sylvie Silva-Fournial est coiffeuse par passion depuis toujours. Formée au CFA les 13 Vents sur Tulle, elle travaille dans différents salons avant de décider il y a 23 ans de créer sa propre entreprise et s'installe à Naves. Le Salon Art Coiffure naît. « Ce choix était motivé afin d'assurer un service de proximité aux habitants de Naves », explique Sylvie. Elle propose donc à ses clients tous les services : coupes hommes, femmes et enfants avec un large panel d'outils et de techniques. Elle propose également les coiffures de mariées ou celles des jours exceptionnels. « Ma clientèle a toujours été fidèle, j'en suis très contente et je les en remercie ! » À la suite de la crise de la Covid, Sylvie s'est adaptée pour répondre à la forte demande en proposant des journées non-stop et des créneaux plus tard le soir. « Ça a été intense, mais revoir tous les clients a été important ». Sylvie intervient aussi à domicile et tous les jeudis après-midi à l'Ehpad et propose des produits l'Oréal et la marque Sublimo qu'elle compte développer. **Adresse : 7 route Nationale, 19460 Naves. Tel : 05 55 26 88 88**

**Erratum n°107 : le téléphone de Nathalie Baudonnat-Valette, diététicienne-nutritionniste est le 07 84 60 18 31**

## Chandarers : des chemins pour TOUS les Navarois

Les Chandarers du pays de Naves rappellent à tous les habitants de la commune, que les chemins ouverts, entretenus et balisés, le sont pour être utilisés. On voit encore trop de monde marcher ou courir sur les routes ! Quel dommage de ne pas profiter de nos chemins ! Pour ce faire vous avez à votre disposition, face à la mairie, une carte du réseau de promenades.

Par ailleurs, nous avons remarqué quelques dégradations des panneaux que nous avons mis en place. Il est toujours malheureux de constater que quelques imbéciles (j'ai d'autres vocables plus explicites qui me viennent, mais la décence m'empêche de les employer ici) que quelques imbéciles, donc, se croient malins en maltraitant un bien collectif, qui, de plus, ne dérange en rien leur propre vie. Mais comme le disait Audiard, «les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît»... Nous ne pouvons rien contre la bêtise humaine, par contre, vous seriez bien aimables de nous signaler les panneaux abîmés (mail : chandarers.naves@gmail.com), nous permettant, ainsi, de rétablir notre balisage. Pour finir, vous aurez sans aucun doute remarqué la réalisation d'un parc de jeux pour vélo, sur l'ancien étang de notre commune.

Ce projet, initié par notre association, a pu voir le jour grâce au soutien sans faille de la nouvelle municipalité. Il est agréable de voir combien les enfants, de tous âges, ont pris beaucoup de plaisir à l'utiliser, alors qu'il n'était même pas encore finalisé. Il serait encore plus

agréable de voir comment ils respectent l'intégrité de ce lieu, donnant ainsi une leçon de civisme à ceux qui en ont grandement besoin.



## Cali Loisirs Créatifs, la nouvelle association navaroise

Au mois de novembre, deux passionnées de Loisirs Créatifs ont décidé de créer l'Association CALI Loisirs Créatifs qui sera ouverte aux enfants et aux adultes moyennant une cotisation annuelle de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. La mairie a accepté de leur mettre un local à disposition. La COVID19 ne leur permettant pas de l'ouvrir, elles travaillent sur l'organisation d'un planning pour 2021. Vous avez envie de vous vider la tête en occupant vos mains, tous ceux qui souhaitent les rejoindre avec leur savoir-faire pour apprendre aux autres seront les bienvenus.

Pour plus de renseignement : [carine.gradassi@orange.fr](mailto:carine.gradassi@orange.fr) - Tel : 06 84 49 29 62



Décorations réalisées par Laëtitia Chancy

## Rencontres & Dédicaces, perspectives de la saison 2021

La traditionnelle foire du livre de Naves, « Mille et une pages », est la fête du livre, lieu d'échange entre auteurs et lecteurs, ces derniers s'essayant au délicat travail d'amicale critique avant d'obtenir une dédicace qui personnalise les ouvrages et scelle un lien entre auteur et lecteur.

Pour l'année 2021, les actions emblématiques de la manifestation sont reconduites :

- Intervention d'auteurs jeunesse dans les écoles
- Accueil des auteurs du prix des lecteurs et discussion sous forme de conférence « expresse »
- Présentation des résultats du concours de nouvelles et du recueil correspondant. Rappelons que le concours 2020 a permis la publication de neuf nouvelles retenues parmi les nombreux travaux de qualité reçus (plus de 70 recueils de nouvelles vendus).

Pour respecter les préconisations en matière sanitaire liées à la prévention de la propagation du virus Covid 19, le format de la manifestation sera revu.

Nous limiterons le nombre d'auteurs invités (35 environ) et nous réfléchissons à un format différent en ce qui concerne les rencontres Auteurs / Lecteurs. Par exemple, quelques auteurs pour chaque éditeur, ou des rencontres renouvelées, par thème (polars, livres régionalistes, romans).

L'évolution de la crise sanitaire aura certainement une incidence sur notre manifestation que nous maintiendrons (sous réserve des autorisations administratives nécessaires), car nous pensons que, justement, dans une telle situation, les ouvrages de fiction (roman, etc ...) ou de réflexion (essais) aident nos visiteurs et lecteurs à mieux comprendre notre environnement et à surmonter leurs craintes. Nous nous efforcerons cependant, dans le respect des gestes barrière, de reconduire les animations autour de cette manifestation pour qu'elle reste un manifeste pour le livre et une fête du lire.

### Actions en milieu scolaire :

Les auteurs et illustrateurs suivants rencontreront les élèves :

- Maria Jalibert : classes maternelles et petites classes élémentaires

24<sup>e</sup>

Foire du Livre



Conférence

"La démocratie féministe.

Réinventer le pouvoir"

avec

Marie-Cécile NAVES

Samedi 6 mars  
15h00

- René Delpuech : classes élémentaires et collège de Seilhac
- Marion Obry : Lycée de Naves et lycée de Tulle (littérature fantastique)
- Prix des lecteurs corréziens : Ce prix est initié par la Bibliothèque Départementale

Le comité départemental, composé cette année de 10 bibliothèques corréziennes, a sélectionné les cinq titres suivants :

- La femme révélée de Gaëlle Nohant
- Lettres de Washington square d'Anne lcart
- Les lendemains de Melissa Da Costa
- Le plus fou des deux de Sophie Bas-signac
- Le coeur battant du monde de Sébastien Spitzer

Vous pourrez donc rencontrer ces auteurs étant rappelé que le lauréat sera invité par la Bibliothèque Départementale pour une série de conférences à l'automne.

Nous sommes heureux et fiers de souligner que la lauréate 2020 (Hélène Jousse - Les mains de Louis Braille) a rencontré ses lecteurs à la foire du livre.

### Conférence samedi 6 mars, 15h.

(Amphithéâtre de l'Hôtel du Département). Notre invitée sera Marie-Cécile Naves, Docteure en Science politique de l'université Paris-Dauphine. Spécialiste des Etats-Unis (Trump, droites américaines, politique intérieure, géopolitique, néoconservateurs), des questions de genre, de féminisme et d'égalité femmes-hommes, d'éducation, et du sport comme objet politique.

Le thème de la conférence sera « La démocratie féministe, réinventer le pouvoir », titre de son dernier ouvrage édité chez Calmann-Lévy.

### Concours de nouvelles

Vous pourrez découvrir le recueil de nouvelles « Ailleurs... », synthèse des travaux inspirées par la phrase de So-

séki : « Quand, autour de nous, les réalités qui durent et nous ramènent à notre existence deviennent des difficultés de vivre, l'envie nous prend d'aller ailleurs... » .

## L'APE, pour le plus grand bonheur des enfants !

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 24 septembre. Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Julie Merpillat
- Vice Présidentes : Marina Goudour et Julie Bonfanti
- Trésorière : Marion Betaillouloux
- Trésorier adjoint : Michaël Cauquot
- Secrétaire : Karine Laubie
- Secrétaire adjointe : Audrey Comby
- Chargée de communication : Esméralda Chèze
- Chargée de communication adjointe : Maëva Oliveira
- Membres actifs : Anthony Morbrun, Cécile Maurin, Cathy Badefort, Julien De Sa

L'année 2020 a été particulièrement compliquée pour nos enfants, ils ont su par leur courage, leur détermination surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire actuelle.

Ils forcent, chaque jour, notre admiration que nous soyons leurs parents, leurs grands-parents ou bien des membres de l'APE. Nous avons donc à l'unanimité choisi de les récompenser dignement, pour cela nous avons pris notre plus belle plume et avons rédigé au Père Noël une très longue liste de cadeaux. Certains enfants avaient peur que notre fabuleux Père Noël soit confiné mais nous avons tout fait pour qu'il soit parmi nous, la veille des vacances. L'arbre de Noël s'est déroulé le vendredi 18 décembre. Le

matin, les maternelles avaient préparé un adorable spectacle, le Père Noël et ses assistantes ne pouvaient qu'être admiratifs de ce si joli moment. Les maîtresses, nous avaient fait parvenir la liste des cadeaux que les enfants souhaitaient pour chaque classe, nous avons donc bien pris soin de l'envoyer au Père Noël. Nous vous confirmons que la hotte était très chargée, des draisiennes, des légos, des jeux de société...et bien entendu une jolie tasse personnalisable à chaque enfant. Le midi, le Père Noël est allé se restaurer dans un endroit tenu secret...



En début d'après-midi, le Père Noël a repris sa tournée, il est allé à la rencontre des enfants dans leurs classes, tout comme le matin, il a offert un goûter aux enfants ainsi qu'un cadeau individuel et des cadeaux collectifs. Le Père Noël a également tenu à saluer le travail des enseignants, des ATSEM, des AESH, les personnels de la garderie et de la cantinière. Pour cela, il leur

a offert des douceurs chocolatées. Quel bonheur d'avoir vu les enfants si joyeux et si émerveillés, ne serait-ce pas là le plus beau des cadeaux ?

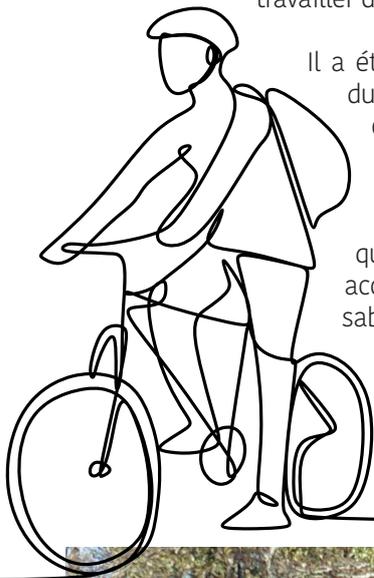


## Bike Park, c'est parti !

Le bikepark ou plutôt zone ludique a vu le jour en décembre, pour la plus grande joie de nos jeunes Navarois.

**C'est un site dédié à la pratique du VTT, ludique et sécurisé destiné à élargir l'offre de loisirs sportifs et d'animations sur notre commune.**

Les tracés proposés sont ponctués de modules de terre ou de bois ayant pour objectif de développer les habiletés motrices de base de chacun mais aussi pour les plus expérimentés, de travailler des figures acrobatiques.



Il a été conçu par l'association Volcan du Cantal. À la fin du chantier, un organisme de certification EURL Moniteurs Cyclistes Français a validé la mise en conformité avec la norme AFNOR NF S 52-110, ce qui permet une pratique du site en accès libre sans engager la responsabilité de la commune.

Installé sur l'ancienne zone de l'étang remblayé, il comprend deux zones :

- une sur la partie plate avec des modules, adaptés à la fois pour la pratique avec draisienne (donc pour les tous petits) et pour les figures acrobatiques (pour les plus expérimentés).
- une deuxième partie installée dans le talus sous le délaissé de la route nationale comprenant 3 pistes de descente, une rouge et 2 bleues.

Une piste de remontée a été ouverte en bout de cette zone, loin de la seule habitation.

Ce bikepark est en accès libre et gratuit sous la responsabilité des représentants légaux pour les mineurs.

Des horaires d'utilisation sont à respecter :

- du 15 avril au 15 octobre de 9h à 21h
- du 16 octobre au 14 avril de 9h à 18 h

**Il est formellement interdit aux 2 roues motorisées sous peine de poursuite.**

En effet, ceci dégraderait rapidement les installations. Mais nous comptons sur le civisme et la responsabilité de chacun pour ne pas venir détruire cette œuvre collective.

Il a reçu un accueil enthousiaste des jeunes, petits et ados et il intéresse également les clubs de VTT voisins, Saint Clément, Tulle.



### LE SCOOP



#### Capitaine Marleau à Naves !!!

La célèbre enquêtrice s'est invitée pour quelques jours au château de Tintignac pour le tournage d'un épisode de la fameuse série policière « Capitaine Marleau ». Corinne Masiero était bien entourée : Mylène Demongeot, Pascal Légitimus, Gustave Kervern l'accompagnaient sans oublier les chevaux de Mario Luraschi, cascadeur équestre italien de grande renommée. Quarante cinq techniciens ont pris possession du château de Tintignac et de ses environs pendant les 9 jours de tournage de l'épisode « Deux vies » qui sera diffusé en 2021.

## École Marcel Estrade : nombreuses actions



### Des investissements à la cantine

Afin de faciliter la préparation des menus de la cantine, un équipement en matériel était indispensable : un four à cuisson basse température, une parmentière pour 15kg, un robot qui coupe et râpe, un batteur avec deux bols de taille différente, une cellule de refroidissement et de surgélation (qui permet de surgeler des restes, ce qui contribue ainsi à réduire le gaspillage), un deuxième réfrigérateur pour séparer les légumes de la viande et des laitages, une chambre froide pour les légumes terreux.

Cet investissement d'un montant de 29 000 € HT, est subventionné à 30% par l'Etat (DETR) et à 30% par le département, soit un reste à charge pour la commune de 11 600 € HT.

### Repas végétarien au menu de la Cantine

La loi EGalim du 30 octobre 2018 prévoit de « favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ». C'est dans ce cadre, que toute la restauration scolaire doit également proposer au moins un repas végétarien par semaine depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Celui-ci est composé de protéines végétales et peut également comporter des œufs ou des produits laitiers. Vos enfants bénéficient, pour l'instant, d'un repas végétarien par mois. Par exemple, le 4 janvier dernier le menu était composé de carottes râpées, d'un mélange de 5 céréales accompagné d'une sauce aux légumes, d'une tome blanche et d'un kiwi en dessert. Un accompagnement pédagogique des menus est essentiel afin que vos enfants s'approprient une autre façon de manger et une diversification des menus et des goûts entre la maison et la cantine. **Retrouvez tous les soirs à partir de 19h30, le menu du lendemain : <https://www.facebook.com/CantineEcoleDeNaves/>**

### Lundi 4 janvier 2021

Carottes râpées



Mélange 5 céréales



Sauce aux légumes



Tome blanche



Kiwi



### Projet pédagogique et service civique

Luna CHARBONNEL, volontaire du service civique depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, accompagne les élèves à l'aide aux devoirs. En parallèle, elle prépare avec Céline DIAS, directrice du centre de loisirs (ELAN), et Julie BONFANTI, bénévole, un projet pédagogique afin de sensibiliser les enfants au développement durable par le biais de l'alimentation à la cantine.

Le tri sera organisé avec la participation des enfants. La réduction du gaspillage et du pain sera un des premiers objectifs à atteindre. Les quantités seront notées afin d'obtenir du concret.

D'autre part, afin de mieux comprendre la provenance des aliments servis, elles ont choisi quatre thématiques : les fruits et les légumes de saison, le lait et nos yaourts, le blé et le pain, le compost et l'eau usagée.



## Organisation du personnel et 34h de temps de travail en plus

Après des échanges entre les enseignants et le personnel, notamment lors des réunions de la commission des affaires scolaires, l'affectation du personnel a été revue. Une ATSEM est dorénavant présente dans chaque classe maternelle depuis la reprise après les vacances de Toussaint.

Du lundi au vendredi, excepté le mercredi, Louise BLONDEL, est présente à la cantine afin d'accompagner la cuisinière à la préparation des produits frais et des légumes pendant trois heures.

Trois agents employés à temps partiel ont ainsi bénéficié d'une augmentation de leur temps de travail pour 30h. D'autre part, une auxiliaire de vie scolaire (AESH) qui accompagne déjà un enfant pendant le temps scolaire est présente lors des repas de celui-ci, soit 4h par semaine.

Au total, depuis juin, 34 heures ont été attribuées pour l'école, soit l'équivalent d'un temps plein.



## Comptes-rendus de la Commission des Affaires Scolaires

Lors de la réunion de la Commission des Affaires Scolaires qui s'est tenue le 7 décembre dernier, les parents d'élèves souhaitaient que tous les parents puissent être informés des comptes-rendus de ces réunions. Les élus ont proposé que les comptes-rendus soient accessibles en permanence depuis le site internet de la commune. Une information est également faite par la page Facebook et Panneau Pocket lors d'une nouvelle parution.

<http://naves.agglo-tulle.fr/enfance-et-jeunesse/groupe-scolaire-marcel-estrade/commission-des-affaires-scolaires>

## Commission des Affaires Scolaires ET Conseil d'école

Faisant suite aux questionnements sur ces deux instances, une note destinée aux parents d'élèves a été distribuée à la mi-novembre afin d'apporter des éclaircissements.

Si le conseil d'école est obligatoire et sous la présidence du directeur d'école, la Commission des Affaires Scolaires est présidée par le maire et en lien avec son adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse.

Non présents dans le conseil d'école, les agents municipaux de l'école sont représentés dans la Commission des Affaires Scolaires. C'est pourquoi, les élus de la majorité tenaient à la remise en fonctionnement de cette Commission. C'est une occasion d'échanger et de décider rapidement entre tous les acteurs.

	Conseil d'école	Commission des Affaires Scolaires
<b>Obligation</b>	Oui	Non
<b>Présidence</b>	Le Directeur d'école	Le Maire
<b>Rôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie scolaire</li> <li>• Etablissement du règlement intérieur</li> <li>• Projet scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des locaux et du matériel</li> <li>• Gestion de la cantine</li> <li>• Gestion du périscolaire</li> </ul>
<b>Membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N.)</li> <li>• L'ensemble des professeurs d'école</li> <li>• Un parent élu par classe, soit 8</li> <li>• Elus : maire, adjoint aux affaires scolaires et déléguée aux affaires scolaires et périscolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N.)</li> <li>• 4 professeurs d'école : 2 de maternelle et 2 de l'école élémentaire</li> <li>• 4 parents (élus ou pas) : 2 de maternelle et 2 des classes élémentaires</li> <li>• Elus : maire, adjoint, plusieurs conseillers municipaux dont l'opposition</li> <li>• 2 agents communaux scolaires</li> </ul>
<b>Nombre de réunions</b>	Trois 1 <sup>er</sup> : 15 octobre 2020 2 <sup>ème</sup> : 2 février 2021 3 <sup>ème</sup> : 17 juin 2021	Cinq 1 <sup>er</sup> : 7 octobre 2020 2 <sup>ème</sup> : 22 février 2021 Dates décidées lors des réunions
<b>Communication</b>	Procès-verbal affiché dans un lieu accessible aux parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte-rendu adressé aux membres et aux 19 élus par mail</li> <li>• Site internet de la commune avec une information depuis la page Facebook et Panneau Pocket</li> </ul>

## Tribune de la majorité

« Près de vous, près de nous » C'est notre engagement de vous rencontrer et de vous entendre. Vous êtes quelques-uns déjà à pouvoir témoigner de cette réalité. Que de choses réalisées en quelques mois, grâce à nos services municipaux ou partenaires, pour des choses qui n'avaient pas trouvé réponse précédemment !

Dans le droit fil de cette écoute, ce sont les commissions thématiques qui ont été mises en place. Force est de constater que la période actuelle n'a pas permis leur fonctionnement, même si quelques-unes, fortes de l'actualité, ont pu se tenir et permettre des échanges fructueux.

Toujours dans le droit fil de la proximité nous avons permis à quelques concitoyens de profiter d'une visite guidée de nos objets gaulois au musée de Sarran. Visite guidée et commentée par la conservatrice du musée Jacques Chirac. Ces relations avec la conservatrice ont débouché sur une rencontre avec le Président du Conseil Départemental tendant à une prolongation de notre exposition. Avec les efforts conjoints du Conseil Départemental, du musée Jacques Chirac, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

et des Monuments Historiques, nous pouvons aujourd'hui être heureux d'annoncer que l'exposition -même partielle compte tenu de la fragilité inhérente à tous les objets- se poursuivra à partir du printemps prochain, pendant plusieurs mois, avant une décision quant au devenir de notre « collection ».

Nous disons bien « nos objets », fierté de notre commune, qui ont bénéficié d'une médiatisation croissante jusqu'à la fin de l'exposition le 15 novembre. Propriété de notre commune, ils supposent aussi des obligations et des coûts inhérents à leur restauration, leur exposition, leur conservation. Le projet de musée devait répondre pour partie à ces contraintes, mais la raison l'emporte qui amène à une remise en cause d'un projet démesuré pour notre commune. Notre patrimoine est vaste et de valeur, et nous nous devons, tous ensemble, de le préserver voire de l'enrichir autant que faire se peut, tout en sachant raison garder...

Préserver notre patrimoine c'est le rôle de chacun, de chaque instant, puisque je le répète nous en sommes fiers.

**Jean-Bernard Estrade**

## Tribune de l'opposition

Chères Navaraises, chers Navarois,  
L'année 2020 s'achève difficilement sur les plans sanitaire, économique et social. Nous souhaitons remercier et mettre en avant l'ensemble des services de toutes natures, des commerçants et des concitoyens, qui se sont mobilisés. Malgré tout, la commune a poursuivi sa mutation. C'est ainsi qu'ont été finalisés la réfection de la RD 1120 avec l'éclairage public, la rénovation du centre de loisirs, l'implantation du pylône téléphonique Orange et l'aboutissement du nouveau lotissement. Ces équipements structurants, initiés lors de l'ancienne mandature, sont essentiels à la vie collective.

La nouvelle municipalité a mis en place des repas bio et locaux à la cantine, décision que nous accueillons favorablement. Cependant, la recherche de circuits-courts et de producteurs bio ne doit pas se faire au détriment du commerce traditionnel qui fournit un service de proximité essentiel. L'éducation de nos enfants à l'alimentation et leur initiation aux goûts oblige à quelques vigilances : une sur-

veillance des aliments trop boudés et des retours-assiettes nous paraît indispensable pour lutter à la fois contre le grignotage entre les repas et le gaspillage. Il s'agit de trouver le juste milieu entre l'éveil au goût, l'équilibre alimentaire et les besoins quantitatifs d'enfants en pleine croissance. Manger équilibré, manger varié et manger assez.

Pour 2021 et la suite, nous souhaitons que certaines de nos propositions inscrites dans notre programme soient reprises :

- continuer la rénovation de l'école,
- poursuivre la réfection des différents réseaux d'eau,
- changer des luminaires,
- compléter les équipements de mobilité avec les bornes électriques et des déplacements doux,
- restructurer la salle polyvalente

En maîtrisant les finances publiques de la commune.

Pour cette nouvelle année 2021, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

## L'État Civil

### Naissances

- Castille, Lou, Anna, Capucine VARLET ARVIS, le 22 octobre
- Manon, Maryse PUPIN, le 29 octobre
- Elina FERRIERE, le 10 novembre
- Lucas BERTHELOT, le 15 novembre

Félicitations !

### Décès

- erratum : Marie-Louise MAS veuve PLANADE, le 23 juillet

- René, Roger CLAIR, le 10 septembre,
- Fernande GIRAUX veuve BOIS-SEAU, le 30 septembre
- Céline, Josette, Antoinette CUZANGE veuve FAURE, le 4 octobre
- Louise, Marcelle PICARD veuve VAREILLE, le 2 novembre,
- Robert, Marcel BOURGUET, le 6 novembre,
- Irène, Odette, Emilienne BRUNIE veuve DELNAUD, le 8 novembre
- Jeanne, Germaine CHASSAGNE veuve DUBOIS, le 13 novembre,

- Emmanuel MUCOMWIZA, le 18 novembre
- Christiane HERMAND veuve CADIEU, le 20 novembre 2020,
- Lucette, Andrée, Léa MEYNIER épouse CUEILLE, le 24 novembre
- Nicole, Alice CHAMPEIL veuve MASSOUBRE, le 30 novembre
- Raymonde, Josette, Giselle CAYREL veuve CEAUX, le 5 décembre
- André, Célestin COUDERT, le 6 décembre
- Simone, Marie CHAMPEIL veuve

- MADELMONT, le 6 décembre
- Yves, Maurice GASPARD, le 8 décembre
- Jean-Louis GERAUDIE, le 13 décembre
- Anne-Marie, Madeleine, Charlotte CAMMAT veuve CAPEZ, le 18 décembre
- Catherine, Claire GRANDE épouse MASSOUBRE, le 8 Janvier

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles



Mairie  
de  
Naves

# Projet de centrales villageoises à NAVES

*Produire des énergies renouvelables  
ensemble au sein  
d'une société locale citoyenne*



## Ensemble agissons pour une énergie durable



Vous êtes sensibles aux enjeux climatiques, à la nécessité de modifier notre consommation d'énergie alors rejoignez-nous, œuvrons ensemble.

## Qui ?



Un **collectif** composé de particuliers, d'entreprises, d'associations, d'agriculteurs est en train de voir le jour.

Il va fédérer des compétences multiples, permettant l'évaluation du matériel, le choix des prestataires pour des installations de qualité.

## Ensemble

Une **société** va émaner de cette association. Elle va collecter des fonds qui vont permettre de produire de **l'électricité photovoltaïque**.

Dotée d'une **gouvernance coopérative**, elle va faire des citoyens financeurs des acteurs de la transition énergétique.



## Localement

Des toitures potentiellement utilisables ont d'ores et déjà été répertoriées sur la commune. Elles peuvent générer 410 KWc.

### Retombées économiques locales

Rechercher une viabilité économique modérée et pérenne profitant aux habitants, aux entreprises et aux collectivités locales.

Faire travailler les entrepreneurs locaux en priorité.

## Ce projet verra le jour avec vous !

Pour cet engagement citoyen, venez participer à la création de l'association le 30 janvier à 11h, Salle des mariages de la Mairie



Mairie de Naves : 05.55.26.16.60

Clément Vernédal : 06.70.48.27.18 - clement.vernedal@gmail.com

Anne-Marie Brunerie : 06.42.72.70.70 - ambrunerie@wanadoo.fr